



LE PYTHON DE CHILDREN

Antaresia childreni



Répartition géographique



Taille : 80 à 110 cm



Hygrométrie : 60-70 %



U.V.B : inutiles



T° : point chaud 29-30 °C



Alimentation : carnivore



Facilité de maintien

LE PYTHON DE CHILDREN

Antaresia childreni



ALIMENTATION : CARNIVORE

- Ce python se nourrit de rongeurs adaptés à sa taille une fois par semaine chez les juvéniles et tous les 15 jours pour les sub-adultes et adultes.

- Il accepte facilement des proies fraîchement décongelées. Cela permet d'éviter tout risque de morsure du rongeur envers le serpent et de faciliter le stockage des proies au congélateur.

- Comment décongeler une proie ? Faire tremper la souris dans l'eau légèrement chaude pendant 5 minutes, l'essorer avec de l'essuie-tout et la donner à votre serpent.

- Proposez-lui une gamelle d'eau au point froid dans laquelle il pourra entièrement s'immerger, une cachette et des écorces de hêtre, de pin ou de coco comme substrat.

MAINTENANCE

- Un terrarium de 60x50x40 cm suffira pour un adulte. On proposera des terrariums plus petits pour les juvéniles. En effet, un terrarium trop grand stresserait l'animal qui ne risquerait de ne plus s'alimenter.

- Ce python aux moeurs nocturnes est terrestre. Il a besoin d'un point chaud à 29/30°C que l'on fournira avec un tapis ou câble chauffant et/ou une lampe chauffante mise à l'extérieur du terrarium ou au moins protégée d'une grille pour éviter que le serpent ne s'enroule autour ; un point froid aux alentours de 24°C et 22/23°C la nuit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Comme tous les pythons, il possède des fossettes thermosensibles qui lui permettent de détecter la chaleur de manière très précise.

- Son espérance de vie est d'environ 30 ans !



Afin de préserver la vie sauvage, l'animal dont vous venez de faire l'acquisition ne doit en aucun cas être relâché dans le milieu naturel.



Cette espèce étant protégée en Annexe B, en France, l'animal doit être identifié inscrit sur le site de l'i-fap. Vous devez donc conserver toutes les copies justificatives (attestation de marquage, factures...).



Reptilis Channel



<https://www.facebook.com/Elevage.Reptilis>